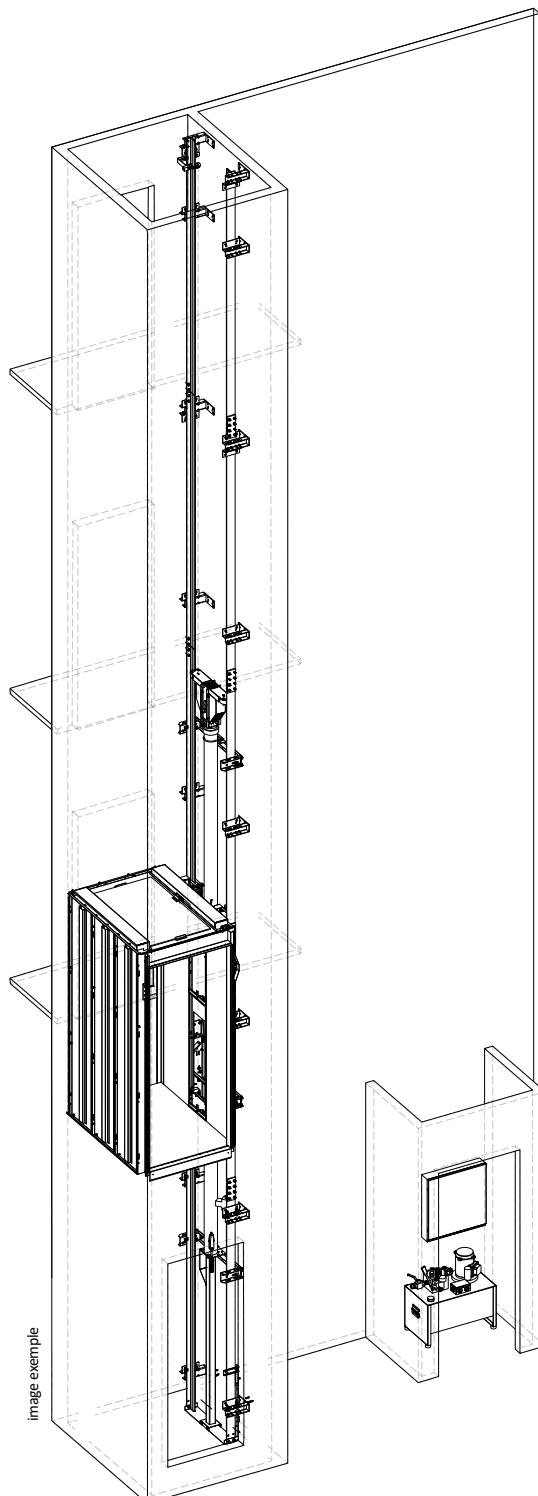


inDOMO HP

Ascenseur domestique



CONTÔLES FINAUX



Pour : indications générales, dispositions de sécurité, responsabilité et conditions de garantie, réception et le stockage du matériel sur le chantier, emballages, élimination des déchets, nettoyage et conservation du produit ; Se reporter au manuel « **CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET GESTION DU CHANTIER** ».

TABLE DES MATIÈRES

0	GUIDE POUR LA LECTURE DU MANUEL	3
0.1	SYMBOLES DES CHAPITRES	3
0.2	POINTS IMPORTANTS	3
0.3	SYMBOLES DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE	3
1	TESTS ET ESSAIS DE RÉCEPTION ET LIVRAISON	4
2	VÉRIFICATIONS ET CONTROLES POUR LA DOCUMENTATION DE CONFORMITÉ	4
2.1	CONTRÔLE D'ARMOIRE D'ALIMENTATION	5
2.2	PREMIÈRE COURSE D'ÉPREUVE	5
2.3	ÉPREUVE DU PARACHUTE	5
2.4	MATÉRIAUX ORIGINAUX LIFTINGITALIA	5
2.5	ESSAI STRUCTURAL	5
2.6	ESSAI DE PRESSION STATIQUE MAXIMALE	5
2.7	ESSAI DU CIRCUIT HYDRAULIQUE	5
2.8	ESSAI DE LA SOUPAPE DE BLOCAGE	5
2.9	ESSAI DU PRESSOSTAT DE SURCHARGE	6
2.10	ESSAI DE VITESSE MONTÉE/DESCENTE	6
2.11	PRÉCISION D'ARRÊT	6
2.12	ESPACE DE SÉCURITÉ EN CUVETTE	6
2.13	BOUTON « STOP » (si prévu) ET BOUTON D'ALARME	7
2.14	ALIMENTATION D'URGENCE	7
2.15	MISE EN SÉCURITÉ DE LA Gaine	7
2.16	COMMANDES	7
2.17	CONTACT DU TOIT DE LA CABINE	7
2.18	CONTACT À COLONNE DANS LA CABINE	7
2.19	CONTACT D'EXTRACOURSE ET ZONES DE SÉCURITÉ DANS LA HAUTEUR LIBRE	8
2.20	SERRURES DES PORTES PALIÈRES	8
2.21	DISTANCES DE L'ENTRÉE	8
2.22	ISONIVELAGE ANTI-DÉRIVE	8
2.23	INTERVENTION POUR LE ISONIVELAGE ANTI-DÉRIVE	8
2.24	POMPE À MAIN	9
2.25	ESSAI DE LA VANNE DE SURPRESSION	9
2.26	PROTECTION DES POULIES	9
2.27	DISTANCE ENTRE LES ÉTRIERS DE FIXATION DES GUIDES	9
2.28	RACCORDEMENT À LA TERRE	9
2.29	ISOLATION ÉLECTRIQUE	9
2.30	ÉCLAIRAGE DE LA Gaine et PRISE DE COURANT (s'il y en a)	9
2.31	PHOTOCÉLULE OU BARRIÈRES OPTOÉLECTRONIQUES (si prévu)	10
2.32	CLÉS D'HABILITATION DES BOUTONS (en option)	10
2.33	ARMOIRE DE COMMANDE	10
2.34	SIGNALISATION	10
2.35	NIVEAU DE BRUIT	10

10.2	Mise à jour générale	30.11.2015
10.1	Mise à jour pages 5, 8	27.02.2014
10	Mise à jour générale et nouveau layout	30.01.2013
Rev.	Descrizione	Data

0 GUIDE POUR LA LECTURE DU MANUEL

0.1 SYMBOLES DES CHAPITRES

	Indications générales		Mise en place		Spécifications pour ascenseur à traction mouflée 2:1
	Contenu de l'emballage		Montage		Spécifications pour ascenseur à traction directe 1:1
	Dispositions générales		Contrôles		
	Lire avec attention		Raccordements électriques		

0.2 POINTS IMPORTANTS

	Avertissement de danger général		Notes importantes		Lire avec attention
	Danger d'électrocution		risque de dommages aux personnes (par ex. arêtes vives ou parties saillantes)		Risque d'endommagement de parties mécaniques (par exemple, mauvaise installation)
	Risque d'incendie		Danger de charge suspendue		Risque de réactions dermatologiques
	Risque de chute		Défense d'entrer		Protéger le matériel contre les éléments environnementaux

0.3 SYMBOLES DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

	Casque de sécurité		Casques anti-bruit		Équipements de sécurité antichute
	Combinaison de travail		Chaussure de sécurité pour la protection de la cheville		Lunettes de protection
	Masque anti-poussière		Gants de sécurité Gants en caoutchouc		Trousse de premiers secours

Les mots **AVERTISSEMENT** et **ATTENTION** sont utilisés pour mettre en évidence des situations potentiellement dangereuses pour les personnes ou le matériel de la manière suivante :

AVERTISSEMENT	Indique un risque grave pour la sécurité
ATTENTION	Indique un risque d'endommagement au matériel et aussi des risques graves pour la sécurité



1 TESTS ET ESSAIS DE RÉCEPTION ET LIVRAISON



Le manuel « CONTRÔLES FINAUX » contient un compte rendu des vérifications avant la mise en service de l'ascenseur qui doit être effectuée par l'installateur qui, après avoir terminé le travail, apposera la date et sa signature, en indiquant clairement les coordonnées de l'entreprise d'installation et toutes les autres annotations.

Le manuel sera signé aussi par le propriétaire à titre de confirmation pour le test de démarrage effectué, livraison effectuée et consigne du manuel avec les instructions d'usage. Remplir ce manuel en suivant les instructions contenues dans les sections suivantes: il faut le garder avec l'ascenseur et il constitue une documentation de conformité à la norme; le formulaire dans la dernière page doit être envoyé, avant 15 jours à partir de la date indiquée sur le formulaire à la maison productrice pour garantir le début de la période de garantie contractuelle. Si le formulaire n'a pas été présenté conformément aux instructions ci-dessus, la période de garantie ne s'étendra pas au-delà de la période de garantie de la date d'envoi de l'ascenseur par le fabricant.



2 VÉRIFICATIONS ET CONTROLES POUR LA DOCUMENTATION DE CONFORMITÉ



Les tests individuels décrits ci-dessous sont utilisés pour vérifier la bonne exécution du montage : pour chacun d'eux ci-dessous il est indiqué la qualité requise et le type de vérification à effectuer.



Les opérations décrites dans ce chapitre ne peuvent être effectuées que par du personnel qualifié.



Le dessin de projet et le schéma de câblage aident à effectuer une bonne vérification.

Si l'une des vérifications conduit à un résultat négatif, il sera nécessaire de corriger l'installation et de la répéter correctement en suivant les instructions d'assemblage.



Avant l'entrée dans la cuvette, ouvrir l'interrupteur général dans l'armoire de manœuvre et activer le dispositif de sécurité.



Certaines opérations doivent être effectuées à l'armoire ouvert et sous tension.

Effectuer les tests à cabine vide, sauf dans les cas où il est indiqué de charger la cabine.

NOTE 1: Quand il est indiqué dans les instructions d'effectuer des essais « avec une charge statique maximale » il se rend nécessaire de charger la cabine, de façon uniforme, avec les masses suivantes:

Charge nominale cabine (kg)	250	315	385	500
Masse à charger (kg)	313	394	481	625

NOTE 2: Si dans les instructions il est indiqué d'effectuer des essais « à pleine charge », il faut charger la cabine, de façon uniforme, avec une masse équivalente à la capacité nominale (indiquée sur la plaque signalétique de la cabine).

NOTE 3: Si dans les instructions il est indiqué de « réinitialiser l'ascenseur », il faudra suivre à l'invers les instructions ci-décrisées pour ramener l'ascenseur à ses conditions de départ.

CONTRÔLES FINAUX

2.1 CONTRÔLE D'ARMOIRE D'ALIMENTATION

L'armoire d'alimentation est conforme aux instructions reportées dans le manuel d'installation, point **5.6**.

2.2 PREMIÈRE COURSE D'ÉPREUVE

Effectuer les contrôles, reportés dans le manuel d'installation, point **15**.

(2:1)

2.3 ÉPREUVE DU PARACHUTE

Vérifier le bon fonctionnement du parachute comme décrit dans le manuel d'installation, point **18**:

- i. avec cabine vide;
- ii. avec cabine chargée en tenant compte de la capacité nominale;

2.4 MATÉRIAUX ORIGINAUX LIFTINGITALIA

L'ascenseur doit correspondre au projet mis en place par LIFTINGITALIA. Pour cela faire l'installateur doit confirmer avoir utilisé, comme selon le projet, seulement des matériaux fournis par LIFTINGITALIA.

CABINE CHARGÉE AU MAXIMUM**2.5 ESSAI STRUCTURAL**

Après avoir chargé la cabine avec le maximum de la charge vérifier qu'il n'y ait pas des déformations structurelles.

CABINE À PLEINE CHARGE**2.6 ESSAI DE PRESSION STATIQUE MAXIMALE**

Vérifier la pression statique maximale avec la cabine à pleine charge:

- i. porter la cabine à un étage supérieur et ouvrir le robinet du manomètre;
- ii. lire les paramètres indiqués sur manomètre: ce paramètre doit correspondre à tel reporté dans la page 1 du dessin technique (tolérance: ± 3 bar);
- iii. réinitialiser l'ascenseur.

2.7 ESSAI DU CIRCUIT HYDRAULIQUE

Vérifier la lente descente de la cabine à pleine charge.

- i. envoyer la cabine à l'étage le plus haut;
- ii. fermer le robinet de remplissage et couper la tension en ouvrant l'interrupteur général de la « FM »;
- iii. ouvrir la porte à l'étage le plus haut et sans entrer dans la cabine mesurer le dénivellement entre seuil palier et seuil de cabine;
- iv. rouvrir le robinet de remplissage sans remettre la tension et au bout de 10 minutes répéter la mesure du dénivellement;
- v. la cabine doit descendre maximum de 10 mm
- vi. réinitialiser l'ascenseur.

2.8 ESSAI DE LA SOUPAPE DE BLOCAGE

Vérifier l'intervention de la soupape de blocage avec la cabine à pleine charge:

- i. envoyer la cabine à un des étages supérieurs;
- ii. enlever l'étalement pour augmenter la vitesse de descente de la cabine (approximativement à 0,30 m/s) comme indiqué sur le manuel de la centrale;

CONTRÔLES FINAUX

- iii. commander la descente de la cabine à un des étages inférieurs;
- iv. la cabine descend à une vitesse supérieure à celle prévue et **la soupape de blocage intervient en bloquant la descente;**
- v. effectuer une montée pour débloquer la soupape de blocage;
- vi. réinitialiser l'ascenseur.

2.9 ESSAI DU PRESSOSTAT DE SURCHARGE

Vérifier l'intervention du pressostat de surcharge avec la cabine à pleine charge:

- i. porter la cabine au premier étage et y entrer;
- ii. **vérifier que l'ascenseur ne répond pas aux commandes dans la cabine et aux étages.**
- iii. réinitialiser l'ascenseur.

2.10 ESSAI DE VITESSE MONTÉE/DESCENTE

Vérifier la vitesse de montée et de descente de la cabine à pleine charge:

- i. mesurer la distance entre les étages (mètres);
- ii. faire monter la cabine d'un étage à l'autre et mesurer le temps employé (secondes);
- iii. répéter la descente;
- iv. claculer la vitesse en divisant la distance (en mètres) par le temps (en secondes);
- v. **la vitesse doit être inférieure à 0,15 mètres / seconde;**
- vi. réinitialiser l'ascenseur.

CABINE VIDE ET À PLEINE CHARGE**2.11 PRÉCISION D'ARRÊT**

Vérifier la précision d'arrêt (avec la cabine vide aussi bien qu'à pleine charge):

- i. commander toujours par la boîtes à boutons palière;
- ii. avec la cabine chargée, exécuter une course en montée en s'assurant qu'elle s'arrête par elle-même à l'étage;
- iii. ouvrir la porte palière et sans entrer dans la cabine, mesurer la distance verticale entre le seuil de cabine et le sol d'étage;
- iv. répéter l'opération en montée pour les autres arrêts;
- v. répéter l'opération en descente pour les autres arrêts;
- vi. répéter l'opération en montée et en descente avec la cabine vide;
- vii. **différence maximale admise pour tous les cas : 10 mm sur ou sous l'étage.**

CABINE VIDE**2.12 ESPACE DE SÉCURITÉ EN CUVETTE**

Vérifier l'espace de sécurité en cuvette et la résistance mécanique du dispositif safe-pit avec la cabine à pleine charge:

- i. envoyer la cabine à un étage supérieur;
- ii. ouvrir la porte à l'étage le plus bas et activer le dispositif safe-pit;
- iii. fermer la porte et, en tenant pressé le bouton de descente d'urgence, faire descendre la cabine jusqu'au moment quand l'ossature s'appuie sur l'appareil pit-prot;
- iv. ouvrir la porte à l'étage le plus bas et sans entrer dans la cuvette vérifier que la cabine soit correctement appuyée, **avec une hauteur libre de minimum 500 mm;**
- v. ramener la cabine à un étage supérieur et vérifier que l'étai **et sa fixation n'ont pas été endommagés;**
- vi. réinitialiser l'ascenseur.

2.13 BOUTON « STOP » (si prévu) ET BOUTON D'ALARME

Vérifier que le bouton STOP arrête l'ascenseur et que le bouton d'alarme active la signalisation acoustique:

- i. arrêter la cabine entre deux étages en appuyant sur le bouton STOP (si prévu, en cas de cabine sans portes);
- ii. commander la montée et la descente de la boîte à boutons en cabine : **l'ascenseur ne doit pas se déplacer;**
- iii. répéter l'opération de la boîte à boutons palière : **le signal d'occupé est allumé et l'ascenseur ne doit pas se déplacer;**
- iv. appuyer sur le bouton d'alarme : **la sirène doit sonner;**
- v. réinitialiser l'ascenseur.

2.14 ALIMENTATION D'URGENCE

Vérifier l'efficacité de la puissance d'urgence:

- i. envoyer la cabine à un étage supérieur;
- ii. couper l'alimentation en ouvrant l'interrupteur général de l'ascenseur, et non le général de « FM », pour simuler un black-out électrique;
- iii. **l'éclairage de secours dans la cabine s'allume;**
- iv. appuyer sur le bouton d'alarme: **la sirène doit sonner;**
- v. appuyer et maintenir appuyé sur n'importe quel bouton de manœuvre, **la cabine descend et s'arrête au niveau de l'étage le plus bas. À ce point il est possible ouvrir la porte;**
- vi. réinitialiser l'ascenseur.

2.15 MISE EN SÉCURITÉ DE LA GAINÉE

La gaine doit être complètement fermée.

2.16 COMMANDES

Vérifier l'exactitude des commandes:

- i. avec une personne dans la cabine essayer de faire monter et descendre l'ascenseur à tous les étages en s'assurant que l'arrêt automatique fonctionne correctement;
- ii. relâcher le bouton de cabine à l'avance (en cas de cabine sans portes), après cela l'ascenseur doit s'arrêter immédiatement; dans la zone de isonivelage anti-dérive la course continue jusqu'à l'arrêt au niveau de l'étage;
- iii. essayer d'appeler la cabine depuis tous les étages en vérifiant que l'arrêt automatique et le fonctionnement des signalisations d'occupé/présent fonctionnent correctement.

2.17 CONTACT DU TOIT DE LA CABINE

Vérifier que l'ouverture du toit déclenche toutes les sécurités:

- i. envoyer la cabine à l'étage le plus haut et devisser les vis de sécurité qui assurent la fixation de la partie amovible du toit;
- ii. appuyer sur le bouton d'appel à l'étage inférieur et avec la cabine en mouvement soulever le toit de la partie du panneau de commande : **l'ascenseur doit se bloquer;**
- iii. réinitialiser l'ascenseur.

2.18 CONTACT À COLONNE DANS LA CABINE

Vérifier que l'ouverture de la planche dans la cabine déclenche toutes les sécurités:

- i. devisser les vis de sécurité qui fixent la planche amovible dans la cabine;
- ii. appuyer sur un des boutons d'appel: **la cabine ne doit pas se déplacer.**
- iii. réinitialiser l'ascenseur.

CONTRÔLES FINAUX

2.19 CONTACT D'EXTRACOURSE ET ZONES DE SÉCURITÉ DANS LA HAUTEUR LIBRE

Vérifier le bon fonctionnement du contact d'extracourse et de l'espace de sécurité dans la hauteur libre:

- i. envoyer la cabine à l'étage le plus haut;
- ii. contrôler la montée de la cabine de l'armoire de manœuvre jusqu'au moment quand intervient le contact d'extracourse (procéder étape par étape: considérer le contact intervenu quand le système ne répond pas à un appel externe);
- iii. depuis la cabine, mesurer la distance entre la surface extérieure du toit et la surface plus basse du plafond de la gaine: **minimum 300 mm.**

2.20 SERRURES DES PORTES PALIÈRES

Inspecter la serrure des portes palières.

- i. vérifier avec cabine pas présente en étage, que toutes les portes palières sont bloqués avec la serrure correspondante.
- ii. en se trouvant en cabine (dans le cas sans portes en cabine) en face de la porte palière fermée, vérifier que on ne peut pas mouvoir avec les doigts le levier de la serrure.

2.21 DISTANCES DE L'ENTRÉE

Verificare la massima distanza fra vano ed ingressi di cabina:

- i. mesurer la distance entre le profil interne de l'accès de la cabine (le seuil, la colonne d'entrée de la cabine, le linteau), les portes et la paroi de la gaine du côté de l'entrée;
- ii. CABINE SANS PORTES
la distance entre la gaine et les portes de la cabine doit être au maximum de 20 mm sur toute la longueur de la course.
- ii. CABINE AVEC PORTES
la distance horizontale entre le seuil de la cabine et le seuil de la porte des étages doit être ≤ 35 mm.

2.22 ISONIVELAGE ANTI-DÉRIVE

Vérifier que la cabine à l'étage s'arrête au-dedans de la zone de déverrouillage des portes:

- i. envoyer la cabine à l'étage le plus haut;
- ii. procéder par des essais successifs: faire une courte descente et relâcher le bouton, jusqu'à la détermination de la distance minimale de l'étage ou l'isonivelage se déclenche; mesurer le dénivellation (**maximum 20 mm**);
- iii. procéder par des essais successifs: faire une courte descente et relâcher le bouton, jusqu'à la détermination de la distance maximale de l'étage ou l'isonivelage se déclenche; mesurer le dénivellation (**maximum 20 mm**);
- iv. répéter l'opération à tous les étages;
- v. le isonivelage anti-dérive doit fonctionner au moins dans la zone comprise entre +30 mm et -30 mm par rapport au niveau de chaque étage;
- vi. le dénivellation maximale admissible après l'arrêt pour le isonivelage anti-dérive est de 20 mm au-dessus ou au-dessous de l'étage.

2.23 INTERVENTION POUR LE ISONIVELAGE ANTI-DÉRIVE

Vérifier que le isonivelage anti-dérive ait lieu à portes ouvertes:

- i. envoyer la cabine à l'étage le plus haut avec une personne pour les manœuvres dans le local machinerie;
- ii. maintenir ouverte la porte palière;
- iii. commander une descente en appuyant sur le bouton de descente d'urgence;
- iv. **l'ascenseur doit effectuer le isonivelage anti-dérive aussi à portes ouvertes.**

(2:1)

2.24 POMPE À MAIN

Vérifier la pression maximale de la pompe à main:

- ii. fermer le robinet de remplissage et ouvrir celui du manomètre;
- iii. actionner la pompe à main;
- iv. lire sur le manomètre la valeur maximale atteinte par la pression : **cette valeur doit être 2,3 fois la pression statique max.** indiquée au point **2.4** du présent manuel;
- v. relâcher la pression en ouvrant le robinet de remplissage;
- vi. réinitialiser l'ascenseur.

2.25 ESSAI DE LA VANNE DE SURPRESSION

Vérifier vérifier le tarage de la soupape de surpression:

- i. envoyer la cabine à l'étage le plus bas;
- ii. fermer le robinet de remplissage et ouvrir le robinet du manomètre;
- iii. appeler la cabine depuis un étage supérieur à l'aide de la commande de montée;
- iv. lire sur le manomètre la valeur maximale atteinte par la pression: **cette valeur doit être de maximum 1,4 fois la valeur de la pression statique maximale** lu au point **2.4** du présent manuel;
- v. réinitialiser l'ascenseur.

(2:1)

2.26 PROTECTION DES POULIES

Vérifier que sur les poulies de l'arcade ont été correctement **appliqué les carters de protection**, afin d'éviter que les câbles sortent de leur emplacement.

2.27 DISTANCE ENTRE LES ÉTRIERS DE FIXATION DES GUIDES

Vérifier que la distance verticale entre chaque étrier de fixation des guides et l'étrier suivant **ne soit pas majeur de la proportion indiquée sur le dessin de projet.**

2.28 RACCORDEMENT À LA TERRE

Vérifier la continuité électrique:

- i. avec l'ascenseur en marche, produire un court-circuit entre le dernier point des sécurités et le raccordement à terre;
- ii. vérifier l'arrêt de l'ascenseur par **l'intervention de la soupape automatique ou le mauvais fonctionnement d'un fusible;**
- iii. réinitialiser l'ascenseur.

2.29 ISOLATION ÉLECTRIQUE

Vérification de l'isolation vers la terre d'au moins **0,5 MΩ** en suivant les instructions spécifiques indiquées sur le schéma électrique.

2.30 ÉCLAIRAGE DE LA GAINÉE et PRISE DE COURANT (s'il y en a)

- i. en appuyant sur l'interrupteur, vérifier le bon état de l'éclairage dans la gaine (si prévu);
- ii. vérifier la présence de tension dans le pris de courant (230 V).

CONTRÔLES FINAUX

2.31 PHOTOCÉLULE OU BARRIÈRES OPTOÉLECTRONIQUES (si prévu)

Vérifier le bon fonctionnement de:

CABINE SANS PORTES

Avec la cabine en mouvement, intercepter le faisceau d'une des photocellules (ou de la barrière électronique); **l'ascenseur doit s'arrêter et rester arrêté jusqu'à ce que l'obstacle soit éliminé.** Après cela il sera possible faire remonter l'ascenseur.

CABINE AVEC PORTES

lors d'un arrêt à un étage avec les portes en train de se fermer, intercepter le faisceau d'une des photocellules (ou de la barrière électronique). **Les portes de cabine doivent se rouvrir et rester ouvertes jusqu'à ce que l'obstacle soit éliminé.**

2.32 CLÉS D'HABILITATION DES BOUTONS (en option)

Pour vérifier leur fonctionnement:

- i. sans agir sur la clé d'habillement, essayer de commander la montée et la descente dans la cabine, : l'ascenseur ne doit pas se déplacer;
- ii. appuyer sur le bouton d'alarme : la sirène doit sonner;
- iii. répéter l'opération après avoir commuté la clé : l'ascenseur doit se déplacer normalement;
- iv. répéter l'opération à chaque étage en agissant sur la clé de l'étage.

2.33 ARMOIRE DE COMMANDE

Vérifier que:

- i. le local pour l'armoire de commande est protégé contre les intempéries et l'humidité. Dans le local maintenir toujours une température comprise entre 5 et 40 ° C;
- ii. l'espace devant l'ouverture de l'armoire soit libre et qu'il ait une largeur et une hauteur suffisante pour une bonne accessibilité à l'armoire;
- iii. il y ait un éclairage suffisant pour avoir une bonne visibilité des composants dans l'armoire;
- iv. les tuyaux et les câbles électriques branchés à l'armoire soient protégés contre d'éventuels dégâts et qu'ils soient inspectables.

2.34 SIGNALISATION

Vérifier la correcte application des plaques et des panneaux suivants:

- i. dans la cuvette, pour indiquer le danger d'accès et exiger l'activation du dispositif de sécurité;
- ii. sur le toit de la cabine pour indiquer la surface qui n'est pas piéttinable;
- iii. sur l'armoire de commande pour indiquer le danger électrique et les instructions pour la manœuvre d'urgence manuelle;
- iv. à côté de l'interrupteur d'alimentation pour indiquer les modalités d'intervention;
- v. à côté du bouton rouge de descente d'urgence pour identifier son emplacement;
- vi. dans la cabine, pour indiquer la charge utile, la capacité, le nom du fabricant et les instructions pour la manœuvre d'urgence de la boîtes à boutons (en cas de panne de courant);
- vii. près de l'alarme externe de l'ascenseur pour en indiquer la fonction.

2.35 NIVEAU DE BRUITVérifiez que le niveau de la pression acoustique ne dépasse pas les valeurs correspondantes dans les points suivants ($\pm 3 \text{ dB (A)}$):

- i. dans la cabine: 60 dB (A);
- ii. en étage, à distance de 1 m de la porte palière: 55 dB (A);
- iii. en face du local des machines, à distance de 1 m: 55 dB (A);

Liste des composants de sécurité mis en place:

Composants de sécurité	Type de composant
Serrure des portes palières	
Vanne de blocage	
Parachute	
Dispositif électronique de sécurité (niveling à l'étage)	

ASCENSEUR N° _____	ANNÉE DE CONSTRUCTION : _____	
CHARGE UTILE : _____ kg	COURSE : _____ m	
N° DES ARRÊTS: _____	N° SERVICES : _____	N° DES ACCÈS DE CABINE : _____
Entreprise productrice : LIFTINGITALIA S.r.l. Adresse : rue Caduti del Lavoro, 16 - 43058 Bogolese di Sorbolo (PR) - ITALIE tél. +39 0521.695311 - fax. +39 0521.695313	Entreprise fournitrice : LIFTINGITALIA S.r.l. Adresse: Rue Caduti del Lavoro, 16 - 43058 Bogolese di Sorbolo (PR) - ITALY tél. +39 0521.695311 - fax. +39 0521.695313	
Propriétaire : _____ Adresse : _____ Tél. _____ - Fax. _____	Lieu d'installation : _____ Adresse : _____ Tél. _____ - Fax. _____	
Entreprise d'installation : _____ Adresse : _____ Tél. _____ - Fax. _____	Contrôles effectués le: _____ par M. _____ en tant que représentant de l'installateur	
Notes: _____ _____		

Confirmation du contrôle final et mise en service pour l'ascenseur N° _____

Toutes les vérifications ont réussi

OUI **NON**

Si tous les contrôles précédents ont réussi, l'ascenseur et son installation répond aux exigences du décret D.Lgs. 27.01.2010, n° 17.

Notes : _____

Date _____ Signature de l'installateur/Vérificateur : _____

Vu que tous les contrôles sont réussis, l'installateur certifie d'avoir effectué son travail à la règle de l'art.

Le fabricant établit la déclaration CE de conformité et à ce point l'installateur peut apposer le marquage CE dans la cabine.

L'ascenseur peut être mis en service après l'accomplissement des exigences de l'article n° 5 du décret D.P.R. du 5 octobre 2010, n. 214 (il s'agit d'une modifications à l'article n° 12 du décret du Président de la République 30 avril 1999, n° 162).

COPIE À ENVOYER AU FOURNISSEUR

Confirmation du contrôle final et mise en service pour l'ascenseur N° _____

Toutes les vérifications ont réussi

OUI **NON**

Si tous les contrôles précédents ont réussi, l'ascenseur et son installation répond aux exigences du décret D.Lgs. 27.01.2010, n° 17.

Notes :

Date _____ Signature de l'installateur/Vérificateur : _____

Vu que tous les contrôles sont réussis, l'installateur certifie d'avoir effectué son travail à la règle de l'art.

Le fabricant établit la déclaration CE de conformité et à ce point l'installateur peut apposer le marquage CE dans la cabine.

L'ascenseur peut être mis en service après l'accomplissement des exigences de l'article n° 5 du décret D.P.R. du 5 octobre 2010, n. 214 (il s'agit d'une modifications à l'article n° 12 du décret du Président de la République 30 avril 1999, n° 162).